

# Guide de publication à la Une du site Internet

---

**Le site du Rectorat de l'académie de Caen a pour vocation de communiquer, d'informer et de valoriser les projets pédagogiques ainsi que les actions menées dans les établissements. Si vous souhaitez les faire connaître, il vous est possible d'envoyer un article qui paraîtra sur le site, à la une ou sur un site dédié. Nous vous soumettons quelques pistes et précisions pour la rédaction.**

## QUELLES INFORMATIONS ?

- L'objectif de l'article doit privilégier la dimension pédagogique de l'action au profit des élèves.
- Indiquer dans quel cadre s'inscrit l'action, si elle répond à un appel à projets (par exemple : commémoration, championnats et concours, projets d'établissement...) et mentionner les partenariats éventuels (collectivités, entreprises...)
- Présenter succinctement l'action dans le "chapô" et expliciter le déroulement dans le corps de l'article.
- Mentionner les classes et les noms des élèves et des enseignants, si besoin, dans le corps de l'article uniquement.

## QUELLE FORME ?

L'article devra :

- Comporter un titre
- Etre rédigé à la troisième personne (« La classe..., Les élèves..., Les professeurs.... »)
- Etre accompagné d'une photographie en format JPEG (Rappel : les droits à l'image doivent être signés par les représentants légaux des élèves mineurs)
- Ne pas être signé nominativement
- Etre envoyé sous un format WORD (.doc ou .docx), Open Office ou Libre Office (.odt).

## REMARQUES COMPLEMENTAIRES

- Si l'action que vous menez se déroule sur plusieurs temps (exemple : préparation d'un concours, remise de prix, projets sur l'année scolaire...), il est préférable, dans la mesure du possible, de n'envoyer qu'un seul article qui rendra compte des différentes étapes en précisant toujours l'apport pédagogique pour les élèves.
- Privilégiez les photos d'élèves en action
- Certaines périodes connaissent une affluence importante de propositions d'articles. Pour des raisons de visibilité de chacun, le webmestre publie à la « Une » au maximum deux articles par jour, ce qui peut expliquer parfois un délai plus long de parution. Il assure également la visibilité d'un maximum d'établissements différents et répartis sur le territoire académique.

**Envoyer vos articles à l'adresse suivante : [communication@ac-caen.fr](mailto:communication@ac-caen.fr)**